

Les employeurs s'engagent pour aider le s secours



Les employeurs s'engagent pour aider le s secours

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DISPONIBILITÉ ENTRE LA BOULANGERIE CAZENEUVE ET LE SDIS 32

La convention de disponibilité employeur entre la SARL Boulangerie Cazeneuve et le SDIS 32 a été officiellement signée le mardi 10 décembre au centre d'incendie et de secours de Fleurance. Cet accord a été paraphé par Coralie Cazeneuve, sapeur-pompier volontaire, Christophe Cazeneuve, gérant de la boulangerie, et Bernard Gendre, président du SDIS 32.

L'événement s'est déroulé en présence du Lieutenant Jean-Michel Allamand, représentant de la compagnie, du Lieutenant Elian Grau, chef de centre, du Commandant Éric Gourier, chef de groupement, ainsi que le maire Ronny Guardia-Mazzoleni et le Colonel hors classe Jean-Louis Ferres, directeur départemental.



470581916_1004096341761547_1139609731689135742_n.jpg